



Faoug, le 4 novembre 2016

VOTATION FEDERALE DU 27 NOVEMBRE 2016

Les citoyens et citoyennes sont convoqués le dimanche 27 novembre prochain pour se prononcer sur l'objet fédéral suivant :

- Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »

Clôture du rôle des électeurs : vendredi 25 novembre 2016 à 12h

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel, ou qui l'a égaré, peut en réclamer le remplacement au greffe municipal **jusqu'au 25 novembre 2016 à 11h00**.

Le bureau de vote se trouvera dans les bureaux de l'administration, Rte de Salavaux 1a à Faoug. Il sera ouvert uniquement le :

dimanche 27 novembre 2016 de 10h30 à 11h30

Manière de voter :

1. l'électeur peut choisir de se rendre au bureau de vote avec son matériel.
2. l'électeur peut voter par correspondance (par voie postale, le courrier devra parvenir au greffe pour le vendredi 25 novembre 2016 ou en déposant son vote dans la boîte aux lettres communale jusqu'au dimanche 27 novembre 2016 à 11h30).

L'ENVOI POSTAL DOIT ÊTRE AFFRANCHI PAR L'ELECTEUR !

Rappel concernant le vote par correspondance

Il faut que l'enveloppe de vote jaune soit fermée (avec tous les bulletins à l'intérieur), d'une part et la carte de vote, **signée avec votre date de naissance ! (et pas la date du jour)**, d'autre part soient renfermées dans l'enveloppe de transmission.

La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune.

En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.

La Municipalité